

Planche
O11

Approuvé le 05 avril 2019

4-2 Règlement graphique
4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification n°1

Territoire(s) : Sud Ouest
Commune(s) : Saint-Léger-les-Vignes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- NL** Zonage
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- xxx** Linéaire commercial souple
- xxx** Linéaire commercial strict

- Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure

- Polarité commerciale intermédiaire

- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

- Périmètre de projet urbain intégrant des commerces

- Pôle de services

- Périmètre tertiaire

Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale

- Servitude de constructibilité limitée

- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général

- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)

- Espace Paysager à Protéger (EPP)

- Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de Plan


- Parcelle

- Empreinte Bâtie

- Surface en eau

- Limite communale

Origine DGIFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2017



GRILLE DE REPERAGE

